

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Séance du 17 Janvier 2020

L' an 2020 et le 17 Janvier à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de la commune de Vireux Molhain, convoqué le 17/01/2020, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,salle du conseil municipal sous la présidence de DEVRESSE Jean Pol Maire

Présents : M. DEVRESSE Jean Pol, Maire, Mmes : DARDENNE Nicole, FIORITO Marisa, FLODROPS Ingrid, GANTOIS Renée, GUMEZ Sandrine, POTH Michelle, PROFILI Maria Lina, ZAIDI Tassadit, MM : BRAIBANT Jean Louis, DENIS Frédéric, GROSJEAN Alain, HUSSON Philippe, LAURENT Fabrice, RASQUIN Fabrice

Excusé(s) : Mme HELLEBOUT Ludivine, MM : LAIR Christophe, MASSON Jean-Yves

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 18
- Présents : 15

Date de la convocation : 17/01/2020

Date d'affichage : 17/01/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le : 20/01/2020

et publication ou notification

du : 20/01/2020

A été nommé (e) secrétaire : M. DENIS Frédéric

Ordre du jour

Opération de Revitalisation du Territoire



Objet des délibérations

SOMMAIRE

Caractère urgent de la réunion du Conseil Municipal
Opération de Revitalisation du Territoire

Mr Le Maire ouvre la séance à 18h30 et fait observer une minute de silence en l'hommage de Mr DE ANGELIS Mario, conseiller municipal décédé le 04/01/2020.
Mr DENIS Frédéric est nommé secrétaire de séance à l'unanimité. Le compte rendu de la séance du 30/12/2019 est approuvé à l'unanimité.

réf : **2020-001** **Caractère urgent de la réunion du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal,

Après avoir été convoqué en urgence,

Après avoir entendu les explications de Mr Le Maire sur le sujet,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'accepter le caractère urgent de la réunion du 17.01.2020.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : **2020-002** **Opération de Revitalisation du Territoire**

Vu la Loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 23 novembre 2018, qui crée l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT),

Considérant la fiche action n°113 du Pacte Ardennes relative à la mise en place d'ORT sur le Département,

Vu la délibération n° 2019-06-126 du conseil de communauté du 11 juin 2019, approuvant le dispositif et l'engagement de la Communauté dans ce type d'opération aux côtés des communes de GIVET, REVIN, FUMAY, VIREUX-WALLERAND et VIREUX-MOLHAIN,

Vu la délibération n° 2019-099 du conseil municipal du 10 septembre 2019, approuvant le dispositif d'ORT aux côtés de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse et des communes de GIVET, REVIN, FUMAY et VIREUX-WALLERAND,

Lu le projet de convention annexé à la présente,

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention annexé,
- **AUTORISE** le maire à signer la convention d'ORT
- **DONNE** délégation au Maire pour concrétiser cette décision.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

NEANT

Complément de compte-rendu:

NEANT

En mairie, le 20/01/2020

Mr DENIS Frédéric

